



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Générale

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/26
15 juillet 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarantième réunion
Montréal, 16 - 18 juillet 2003

**RAPPORT DE LA 29^e RÉUNION DU SOUS-COMITÉ
SUR L'EXAMEN DES PROJETS**

Introduction

1. La 29^e réunion du Sous-comité sur l'examen des projets du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal a eu lieu à Montréal, le 14 et 15 juillet 2003.
2. Ont assisté à la réunion, les représentants de la Bolivie, du Burundi, de la France (président), de l'Inde, du Japon, de Sainte-Lucie et des États-Unis d'Amérique.
3. Ont également assisté à la réunion, les représentants des agences d'exécution et du Secrétariat de l'ozone.
4. Des représentants de l'Autriche et d'El Salvador étaient présents à titre d'observateurs.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA RÉUNION

5. M. Mustapha Kleiche (France), président du Sous-comité, a procédé à l'ouverture de la réunion à 10 h, le lundi 14 juillet 2003, et a souhaité la bienvenue aux participants.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6. Le Sous-comité a adopté l'ordre du jour suivant à partir de l'ordre du jour provisoire proposé dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/29/1 :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Remarques préliminaires
4. Organisation des travaux
5. Questions soulevées pendant l'examen des projets
6. Coopération bilatérale
7. Amendements au programme de travail
 - a) PNUD
 - b) PNUE
 - c) ONUDI
 - d) Banque mondiale
8. Projets d'investissement
9. Compte rendu du PNUE sur l'utilisation des coûts d'appui du programme (Décision 35/36)
10. Système de surveillance de la mise en œuvre de l'entente visant l'élimination du tétrachlorure de carbone et des agents de transformation en Chine (Décision 39/46 c))
11. Questions diverses
12. Adoption du rapport
13. Clôture de la réunion.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : REMARQUES PRÉLIMINAIRES

7. Le Chef du Secrétariat a souhaité la bienvenue aux membres du Sous-comité sur l'examen des projets. Il a indiqué que la réunion en cours était la deuxième réunion à laquelle les projets et les activités étaient présentés au Sous-comité sur l'examen des projets dans le cadre du

plan d'élimination triennal du Fonds multilatéral approuvé par la 38^e réunion du Comité exécutif. Le plan précise les quantités qui doivent être éliminées dans chacun des pays visés à l'article 5 au cours des années 2003, 2004 et 2005 afin que ceux-ci puissent respecter leurs objectifs d'élimination respectifs.

8. La valeur totale des projets et des activités reçus par le Secrétariat aux fins de présentation à la 40^e réunion, comprenant les stratégies et plans sectoriels, dépasse les 240 millions \$US, dont 11 millions \$US destinés au financement des tranches de projets pluriannuels approuvés en principe lors de réunions précédentes du Comité exécutif. L'examen des propositions de financement effectué par le Secrétariat du Fonds a donné lieu à la recommandation de 21 projets d'investissement et autres activités pour approbation générale, pour une valeur totale de quelque 5,4 millions \$US. Quatorze projets d'investissement et autres activités d'une valeur d'environ 17,5 millions \$US ont été retirés ou reportés. Onze projets d'investissement et plans sectoriels représentant un financement demandé d'environ 36 millions \$US ont été proposés pour examen individuel. Un accord a déjà été conclu entre le Secrétariat et les agences d'exécution sur les surcoûts admissibles pour huit de ces onze projets.

9. Le Chef du Secrétariat a également indiqué que la composition de la liste de projets illustre le changement amorcé dans les activités du Fonds. Il faut s'attendre à une augmentation stable des propositions de financement annuel de plans d'élimination nationaux ou sectoriels déjà approuvés en principe, un petit nombre de plans nationaux ou sectoriels supplémentaires pour les pays de taille moyenne restants pour lesquels aucun plan n'a encore été approuvé, de même que des plans de gestion des frigorigènes et des plans d'élimination finale pour le secteur de l'entretien des pays à faible volume de consommation. Le défi des projets destinés aux petits pays consiste à s'assurer que les projets sont conçus et mis en œuvre de façon à obtenir les réductions de consommation nécessaires pour que les pays respectent leurs échéances, car il s'agit pour la plupart des pays de la seule assistance à laquelle ils sont admissibles.

10. Le Secrétariat a attiré l'attention sur deux cas précis où l'efficacité possible est remise en doute. Le premier cas porte sur une mise à jour de plan de gestion des frigorigènes pour la République démocratique du Congo qui, selon le Secrétariat, devait être ré-examinée. Le deuxième porte sur un plan en phase finale pour le secteur de l'entretien d'équipement de réfrigération en République populaire démocratique de Corée. Ce plan contenait, à l'origine, tous les éléments de base retrouvés dans les autres plans de gestion des frigorigènes et plans de gestion de l'élimination finale malgré les circonstances particulières du pays, mais grâce à une collaboration efficace entre le PNUE, l'ONUDI et le Secrétariat, la proposition a pu être révisée de façon à donner au pays un plus grand choix de possibilités pour l'avenir, lorsque ses besoins seront mieux compris.

11. Le Secrétariat a poursuivi ses activités d'examen des projets après l'envoi des documents de réunion aux participants, de sorte qu'un accord a été conclu pour plusieurs projets qui paraissent sur la liste des projets soumis à un examen individuel, et l'ONUDI a accepté de reporter ses projets d'élimination de CTC en République populaire démocratique de Corée, afin que les derniers points sur la consommation de CTC puissent être réglés.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ORGANISATION DES TRAVAUX

12. À la suggestion du président, le Sous-comité a décidé d'organiser ses travaux selon l'ordre du jour contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/29/1 et l'ordre du jour provisoire annoté contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/29/1/Add.1.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS SOULEVÉES PENDANT L'EXAMEN DES PROJETS

a) Contribution des projets, ne portant pas sur des investissements, à la réalisation de la conformité

13. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur les paragraphes 4 à 11 du document général (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/27). Le Secrétariat avait mentionné un besoin urgent de ré-examiner l'approche actuelle utilisée pour la mise en œuvre des plans de gestion des frigorigènes (PGF) et des autres projets ne portant pas sur des investissements, et que la nouvelle approche devrait avoir pour objet de s'assurer que ces projets entraîneraient la réalisation des objectifs d'élimination prévus et le respect des échéances.

14. À l'issue des délibérations, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif forme un groupe de travail composé de membres du Sous-comité sur l'examen des projets, du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, et de membres des agences d'exécution, afin de discuter à la 40^e réunion des moyens de réorienter l'approche utilisée pour les PGF de façon à faciliter le respect des échéances.

b) Conversion des mises à jour des PGF en plans de gestion de l'élimination finale

15. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur les paragraphes 12 à 15 du document général (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/27). Le Secrétariat a constaté une tendance à convertir les PGF et les mises à jour des PGF en plans de gestion de l'élimination finale. Ces plans pourraient ne pas assurer le genre d'assistance dont les pays ont besoin tout en les privant de l'accès à toute assistance subséquente du Fonds multilatéral. Il faut donc déterminer si la priorité consiste à mettre en œuvre les PGF approuvés afin de satisfaire aux mesures de réglementation de 2005 et de 2007 et, le cas échéant, n'examiner les plans de gestion de l'élimination finale que dans les circonstances où il a été démontré que le pays est en bonne position pour réaliser une élimination durable.

16. À l'issue des délibérations, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif :

a) Prie instamment les pays à faible volume de consommation d'examiner attentivement s'il y va de leurs meilleurs intérêts à ce moment précis de tenter d'identifier le genre d'assistance dont ils ont besoin pour réaliser l'élimination complète;

b) Demande aux agences d'exécution et bilatérales de donner la priorité à l'assistance à la mise en œuvre des plans de gestion des frigorigènes approuvés

afin que les pays puissent respecter les mesures de réglementation de 2005 et de 2007;

- c) Prie instamment les Parties visées à l'article 5 concernées de s'assurer que les dispositions de la décision 38/64 sont appliquées avant de proposer des projets de plan de gestion de l'élimination finale, et que l'accélération de l'élimination visée par le plan de gestion de l'élimination finale répond aux critères d'accélération de l'élimination établis par le Comité exécutif;
- d) Examine en toute urgence la possibilité d'adopter les critères de financement des projets pour accélérer l'élimination et/ou maintenir le rythme.

c) Surveillance/durabilité de la mise en œuvre

17. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur le paragraphe 16 du document général (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/27), qui porte sur la mise en œuvre de certains projets, surtout les projets du secteur du bromure de méthyle, et leur durabilité. Dans certains cas, la réduction de la consommation imposée par les projets a été réalisée en grande partie à cause d'un changement de circonstances dans le pays plutôt que par la mise en œuvre du projet. Il est donc nécessaire, lors de la préparation des rapports sur les progrès, de faire la différence entre les réductions réalisées par la mise en œuvre des projets et les réductions exceptionnelles découlant de facteurs extérieurs au projet.

18. À l'issue des délibérations, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif demande aux agences d'exécution et bilatérales de préciser dans tous les rapports pertinents, surtout les rapports portant sur les tranches de financement, les quantités éliminées en raison de facteurs externes au projet dans les pays concernés.

d) Projets non présentés à la 40^e réunion

19. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur les paragraphes 17 à 27 du document général (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/27 et Add.1) qui portent sur les quatre projets suivants non présentés à la 40^e réunion du Comité exécutif car ils ne respectent pas les décisions et les politiques pertinentes :

- a) Cuba : Élimination de la consommation de CFC dans la fabrication d'inhalateurs à doseur (première tranche), proposé par le PNUD;
- b) Inde : Plan sectoriel pour l'élimination de la consommation de CFC-12 dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et de climatisation en Inde, proposé par le gouvernement de l'Allemagne;
- c) Mexique : Projet pilote de prêt à des conditions de faveur pour le secteur des refroidisseurs (deuxième tranche), proposé par le gouvernement du Royaume-Uni;
- d) Sri Lanka : Plan d'action national pour la conformité, proposé par le gouvernement du Japon.

20. Le Sous-comité a été informé que le gouvernement de Cuba estime que le projet d'élimination des CFC dans les inhalateurs à doseur à Cuba est essentiel à sa capacité de respecter ses obligations. Le représentant du PNUD a informé le Sous-comité que le rejet du fournisseur possible de technologie pour assurer le transfert de technologie a créé l'obligation de trouver un autre fournisseur, ce qui a entraîné une augmentation des coûts de projet. Une mission d'évaluation supplémentaire a visité Cuba, et des négociations ont été entreprises avec deux autres fournisseurs de technologie. Il s'est dit confiant que la proposition de projet révisée pourra être proposée à la 41^e réunion du Comité exécutif.

21. Le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif suggère que le gouvernement de Cuba et le PNUD, en consultation avec le Secrétariat, prennent les dispositions nécessaires pour pouvoir présenter le projet d'élimination de la consommation de CFC dans la fabrication d'inhalateurs à doseur à la 41^e réunion du Comité exécutif, conformément aux lignes directrices et politiques existantes du Fonds multilatéral.

22. En guise de précision, le Chef du Secrétariat a confirmé que le plan du secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération de l'Inde a été présenté pour la première fois au Secrétariat avant la 38^e réunion du Comité exécutif.

23. Le Sous-comité a été informé que le financement de contrepartie offert actuellement pour la deuxième tranche du projet de prêt à des conditions de faveur pour le secteur des refroidisseurs du Mexique pourrait être compromis si l'approbation de la phase II du projet était retardée.

24. Le représentant du Japon a informé le Comité exécutif que le plan d'action national de conformité ou la mise à jour du programme de pays du Sri Lanka est un des principaux résultats du projet visant à contribuer au respect des échéances par les pays de la région du sud-est de l'Asie mis en œuvre en 2001. Le Japon a proposé le projet sous forme de mise à jour du programme de pays afin que le Comité exécutif l'examine à l'intérieur des paramètres de ces projets. Cependant, en guise de compromis et pour manifester sa volonté de coopération, le Japon a accepté la suggestion du Secrétariat de faire examiner le projet en tant que plan d'action national de conformité, et que ses incidences financières soient présentées à la 41^e réunion du Comité exécutif.

25. Après avoir pris connaissance des éclaircissements ci-dessus, le Sous-comité a pris note des quatre projets indiqués dans les paragraphes 17 à 27 du document général (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/ 27 et Add.1).

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR: COOPERATION BILATERALE

26. Le président a appelé l'attention du Sous-comité au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/28 portant sur la coopération bilatérale. Trois demandes de coopération bilatérale, s'élevant à près de 800 000 \$US, ont été soumises par les Gouvernements d'Allemagne, du Canada et de Suède.

27. A l'issue des débats sur la question, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve les demandes de coopération bilatérale figurant au document

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/28, avec les modifications ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport.

Indonésie: Élimination de l'utilisation du bromure de méthyle dans les installations de stockage des céréales (Canada) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/37)

28. Le président a indiqué que le projet ci-dessus a été reporté.

Serbie-et-Monténégro : Assistance en vue d'élaborer un plan national d'élimination des CFC (secteurs industriel et des réparations) (Suède) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/31)

29. A l'issue des débats, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve le projet ci-dessus, au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport.

30. Concluant les discussions sur ce point de l'ordre du jour, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif invite le Trésorier à compenser les coûts des projets bilatéraux ci-dessus, comme suit :

- a) 47 016 \$US sur le solde des contributions bilatérales de l'Allemagne, au titre de l'exercice 2003; et
- b) 73 450 \$US sur le solde des contributions bilatérales de la Suède au titre de l'exercice 2003.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL

a) Amendements au programme de travail du PNUD

31. Le président a appelé l'attention du Sous-comité au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/29, contenant les amendements au programme de travail du PNUD au titre de l'année 2003.

32. À l'issue de la discussion, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve les amendements au programme de travail du PNUD au titre de l'année 2003, tels qu'ils sont énoncés au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/29, en intégrant les amendements ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport.

Burundi: Préparation du projet de mise à jour du PGF

Panama: Préparation du projet de mise à jour du PGF

33. À l'issue d'une discussion sur la priorité à accorder à la préparation des mises à jour de PGF pour le Burundi et le Panama, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve ces projets au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport.

Cuba (phase IV): Prorogation de l'action de renforcement des institutions
Nigeria (phase III): Prorogation de l'action de renforcement des institutions

34. Le sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve les propositions de projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport et fasse part, aux gouvernements concernés, de ses observations telles qu'elles figurent à l'Annexe II du présent rapport.

b) Amendements au programme de travail du PNUE

35. Le président a appelé l'attention du Sous-comité au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/30, contenant les amendements au programme de travail du PNUE au titre de l'année 2003.

36. À l'issue d'une discussion sur ce point, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve les amendements au programme de travail du PNUE pour 2003, tels qu'ils figurent au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/30, en intégrant les amendements ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport.

Bénin (phase IV): Prorogation de l'action de renforcement des institutions
Honduras (phase III): Prorogation de l'action de renforcement des institutions
Jamaïque (phase IV): Prorogation de l'action de renforcement des institutions
Vietnam (phase IV): Prorogation de l'action de renforcement des institutions

37. Le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve les propositions de projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport et communique aux gouvernements concernés ses observations telles qu'elles sont énoncées à l'Annexe II du présent rapport.

Belize (phase II): Prorogation de l'action de renforcement des institutions

38. Le président a appelé l'attention du Sous-comité aux paragraphes 8 à 10 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/30. Le Secrétariat a informé le Sous-comité que les activités ont été soumises à examen, au cas par cas, car Belize n'a pas enfreint le gel des CFC, en application de la Décision XIII/22 de la Réunion des Parties.

39. À l'issue des débats sur la question, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve la proposition de projet au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport, étant entendu que cette approbation reste sous réserves du mécanisme du Protocole de Montréal relatif au non-respect et fasse part au Gouvernement de Belize de ses observations contenues dans l'Annexe II du présent rapport.

Bolivie (phase IV): Prorogation de l'action de renforcement des institutions

40. Le président a appelé l'attention du Sous-comité aux paragraphes 8 à 10 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/30. Le Secrétariat a informé le Sous-comité que les activités ont été soumises individuellement pour examen car, aux termes de la Décision XIV/20 de la Réunion des Parties, la Bolivie s'est placée en défaut de conformité par rapport au gel des CFC.

41. À l'issue d'une discussion sur le sujet, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve la proposition de projet à hauteur de 100 000 \$US, soit une rallonge unique –à titre exceptionnel – de 21 133 \$US au plafond déjà arrêté à 78 867 \$US, compte tenu des circonstances de l'Unité nationale d'ozone en Bolivie qui découlent de la destruction totale de ses bureaux par un incendie en février 2003. Il est cependant entendu que cette approbation est sous réserves du mécanisme du Protocole de Montréal relatif au non-respect et le Comité exécutif est invité à faire part au Gouvernement de Bolivie de ses observations contenues dans l'Annexe II du présent rapport.

c) Amendements au programme de travail de l'ONUDI

42. Le président a appelé l'attention du Sous-comité au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/31, contenant les amendements au programme de travail de l'ONUDI au titre de l'année 2003.

43. À l'issue des débats, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve les amendements au programme de travail de l'ONUDI au titre de l'année 2003, tels qu'ils figurent au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/31, avec les modifications ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport.

Égypte (phase V): Prorogation de l'action de renforcement des institutions

44. Le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve la proposition de projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport et communique au Gouvernement d'Égypte ses observations telles qu'elles sont énoncées à l'Annexe II du présent rapport.

Serbie-et-Monténégro : Plan de gestion des frigorigènes: formation du personnel des Douanes et renforcement des institutions

45. Le président a appelé l'attention du Sous-comité aux paragraphes 7 à 17 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/31.

46. À l'issue des débats, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif ajourne la proposition de projet de formation du personnel des Douanes et de renforcement des institutions jusqu'à ce qu'elle soit soumise dans le contexte du plan national d'élimination des CFC.

47. Le Sous-comité a, en outre, recommandé que le Comité exécutif convienne qu'un engagement, officiel et écrit, à ratifier l'Amendement de Londres au Protocole de Montréal soit émis par les Parties préalablement à l'approbation des financements de leurs projets.

d) Amendements au programme de travail de la Banque mondiale

48. Le président a appelé l'attention du Sous-comité au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/32, contenant les amendements au programme de travail de la Banque mondiale au titre de l'exercice 2003.

49. À l'issue des débats sur la question, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve les amendements au programme de travail de la Banque mondiale au titre de l'exercice 2003, tels qu'ils figurent au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/32, avec les amendements ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport.

Jordanie (phase V): Prorogation de l'action de renforcement des institutions

Thaïlande (phase III) : Prorogation de l'action de renforcement des institutions

50. Le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve les propositions de projet ci-dessus, au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport et communique aux gouvernements concernés ses observations telles qu'énoncées à l'Annexe II du présent rapport.

Oman: Financement du projet d'élaboration d'un plan de gestion des halons

51. Le président a appelé l'attention du Sous-comité aux paragraphes 3 à 6 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/32, notant que le montant total du financement du projet d'élaboration d'un plan de gestion des halons, pour Oman, pourrait dépasser l'enveloppe que Oman pourrait recevoir pour le projet suivant.

52. À l'issue d'une discussion sur cette question et au cours de laquelle la Banque mondiale a fait savoir qu'elle envisageait de retirer sa demande d'un financement supplémentaire pour l'élaboration du projet, le Sous-comité a noté que le projet de plan de gestion des halons d'Oman allait être mis en œuvre par la Banque mondiale et figurerait dans le plan d'activités de la Banque pour l'exercice 2003.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR: PROJETS D'INVESTISSEMENT

a) Projets recommandés pour approbation globale

53. Le président a appelé l'attention du Sous-comité au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/29/2.

54. Le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve les projets soumis pour approbation globale au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/29/2, au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport, en tenant compte des conditions attachées aux Fiches d'évaluation de projet correspondantes, le cas échéant, et sous réserve de la fourniture des clarifications ainsi que de l'amendement ci-après:

Mexique: Projet de groupe de stérilisation en vue de remplacer le matériel de stérilisation à base de CFC-12 par des technologies écologiques dans le secteur de la stérilisation médicale au niveau des hôpitaux (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/41)

55. En réponse à une demande de clarification du coût de 19,95 \$US le kilogramme de PAO, pour le projet du secteur des stérilisants au Mexique, le Secrétariat a fait savoir au Sous-comité que ce montant était un prix moyen basé sur les deux projets du secteur des stérilisants qui avaient déjà été approuvés par le Comité exécutif. Le projet était, par ailleurs, conforme aux orientations et lignes directrices arrêtées pour ce secteur. En outre, le/la représentant(e) de la Banque mondiale a déclaré au Sous-comité que le projet représentait un plan d'élimination totale et définitive.

56. À l'issue d'un débat sur ce point, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve ce projet au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport, sachant que ceci représenterait l'élimination totale de CFC dans le secteur des stérilisants.

Pakistan: Conversion d'installations de nettoyage utilisant du tétrachlorure de carbone (CTC), du méthylchloroforme (MCF) et des CFC-113 en tétrachloroéthylène (PER) et eau, combinés avec une modification de procédé au niveau de l'entreprise *Breeze Frost Industries Ltd.*, Lahore (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/42)

Pakistan: Conversion d'installations de nettoyage utilisant du tétrachlorure de carbone (CTC) et du méthylchloroforme (MCF) en tétrachloroéthylène (PER) et eau, combinés avec une modification partielle de procédé au niveau de l'entreprise *Hirra Farooq Ltd.*, Lahore (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/42)

57. À l'issue des débats, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve les propositions de projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport, étant entendu que les propositions d'élimination de la consommation restante, dans le secteur des solvants, devraient être présentées comme plan d'élimination sectoriel.

58. Le Sous-comité a également recommandé que le Comité exécutif décide de ne plus recevoir de projets individuels d'investissement et qu'à l'avenir, les pays devraient être invités à ne soumettre que des plans d'élimination pour l'ensemble du secteur.

b) Projets soumis à un examen individuel

Fumigènes

Argentine : Élimination du bromure de méthyle dans les lits de semence du tabac et des légumes non protégés (troisième tranche) (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/33)

59. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/33. Il a souligné que la troisième tranche du financement avait été demandée.

60. Après discussion quant à la possibilité de réduire la durée du projet, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve la proposition de projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'annexe I du présent rapport et demande au PNUD et à l'Argentine de voir s'il serait possible d'accélérer le projet.

Malawi : Élimination de la totalité du bromure de méthyle non essentiel et non pour applications sanitaires et préalables à l'expédition (troisième tranche) (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/39 et Add.1)

61. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/39 et Add.1. Il a indiqué que le PNUD avait amorcé une mission au Malawi au cours de la deuxième moitié de juin 2003. Les questions en rapport avec la quantité de bromure de méthyle éliminée du projet, la présentation de rapports sur les données, et l'élaboration d'un cadre juridique et de procédures d'approvisionnement ont été traitées. Un résumé du rapport du PNUD a été présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/39/Add.1.

62. Après une discussion, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve la proposition de projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport, et demande au PNUD de présenter à sa prochaine réunion un autre rapport sur la mise en oeuvre du projet.

Réfrigération

Congo : Plan de gestion des frigorigènes : programme d'encouragement pour le secteur de la réfrigération commerciale et industrielle pour utilisateurs finals (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/35)

63. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/35. Le Secrétariat a soulevé des questions quant à la durabilité à long terme du projet et à ses coûts, dont la moitié étaient sous forme d'honoraires de consultants et de frais généraux.

64. Un représentant s'est dit préoccupé parce que, selon lui, un programme d'encouragement basé sur un produit de remplacement beaucoup plus cher est voué à l'échec. En réponse, un autre représentant a suggéré qu'on verrait probablement un changement radical dans les coûts relatifs dans un laps de temps court. En outre, le prix élevé des CFC au Congo était un signe que son système de quota marchait bien.

65. Après une discussion, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif reporte l'examen du projet et demande au PNUD de présenter d'autres informations à la 41^e réunion, afin de permettre d'évaluer le projet à ce moment.

République populaire démocratique de Corée : Plan de gestion des frigorigènes (ONUDI / PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/38 et Add.1)

République populaire démocratique de Corée : Élimination dans le secteur de la réfrigération domestique en convertissant la fabrication des compresseurs et des appareils

réfrigérants à la société 5th October Electronic and Automation Company (première tranche) (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/38 et Add.1)

66. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur les paragraphes 1 à 34 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/38 et Add.1.

67. Le Secrétariat a expliqué que le projet comprenait deux volets, une partie investissement et des éléments d'un plan de gestion des frigorigènes. Le Secrétariat a indiqué qu'il avait de fortes réserves quant aux activités comprises dans le PGF, étant donné les circonstances tout à fait uniques de la République populaire démocratique de Corée. Par la suite, le Secrétariat avait convenu d'une entente avec le PNUE et l'ONUDI quant au contenu et au coût d'une approche révisée en deux phases convenant mieux aux besoins de la République populaire démocratique de Corée, comme l'indique l'Addendum 1 au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/38. Le Secrétariat se disait toujours préoccupé quant à la mise en oeuvre du projet de conversion des appareils de réfrigération, parce que ce projet pourrait ne pas permettre au pays de réaliser la conformité.

68. En réponse à une question, un représentant du PNUE a expliqué la nature de l'étude qui avait été effectuée en République populaire démocratique de Corée et noté le grand nombre de déplacements du consultant.

69. Le représentant de l'ONUDI a expliqué que l'ONUDI ferait tout en son possible pour aider à faciliter l'objectif visé en 2005, mais que les fonds affectés pour 2005 devraient être remis pour 2004, ce qui entraînait un changement au plan d'activités prévu par l'ONUDI en 2004.

70. Après une discussion, et prenant note que l'élimination des CFC en République populaire démocratique de Corée serait réalisée en deux phases, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif :

- a) Approuve en principe 1 365 011 \$ US (excluant les coûts d'appui d'agence) comme le financement total disponible pour la mise en oeuvre de l'élimination dans la fabrication des appareils de réfrigération domestiques et commerciaux, en convertissant la fabrication des compresseurs et des appareils de réfrigération chez 5th October Electronics and Automation Complex;
- b) Approuve 384 000 \$ US (excluant les coûts d'appui d'agence) comme première tranche pour la mise en oeuvre du projet au paragraphe a) ci-dessus, étant entendu que :
 - i) l'ONUDI ferait tout en son possible pour achever le projet avant le 1^{er} janvier 2005; et
 - ii) l'ONUDI inclurait le solde du financement de 981 011 \$ US dans son plan d'activités provisoire pour 2004 et demanderait l'approbation pour ce financement à la 42^e réunion du Comité exécutif;

- c) Approuve 230 000 \$ US (excluant les coûts d'appui d'agence) pour les activités suivantes liées au secteur de l'entretien des appareils de réfrigération en République populaire démocratique de Corée :
- i) Aide à l'élaboration d'un système de permis et à la formation des agents de douane (50 000 \$ US) pour le PNUE;
 - ii) Formation aux bonnes pratiques d'entretien des techniciens en entretien des appareils de réfrigération, (70 000 \$ US) pour le PNUE;
 - iii) Fourniture des outils de base aux ateliers de service enregistrés, (100 000 \$ US) pour l'ONUDI; et
 - iv) Surveillance des activités dans le secteur de l'entretien des appareils de réfrigération, (10 000 \$ US) pour le PNUE;
- d) Stipule que les approbations aux paragraphes a) à c) ci-dessus soient assujetties aux conditions suivantes :
- i) La République populaire démocratique de Corée réalisera au moins l'objectif de réduction des CFC visé en 2005 par le Protocole de Montréal, sans autre aide du Fonds;
 - ii) En 2006, le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée soumettrait un rapport complet sur les activités entreprises et les résultats obtenus, y compris la quantité de CFC éliminés de façon permanente. Le rapport serait étudié par le Secrétariat avant d'être présenté au Comité exécutif. L'agence d'exécution pertinente pourrait alors demander au gouvernement de la République populaire démocratique de Corée de préparer et de présenter la Phase II du projet visant à réaliser l'élimination complète des CFC dans le secteur de l'entretien. Les activités de la Phase II seraient déterminées à ce moment, comme celles convenant le mieux aux circonstances et aux besoins du pays.

Plans d'élimination

Trinidad et Tobago : Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche) (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/44)

71. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/44. Il a indiqué que le PNUD avait reçu des fonds pour la mise à jour du PGF, mais qu'il avait préparé à la place un projet final visant à éliminer la totalité des CFC au pays d'ici le 1^{er} janvier 2009. Bien que le Secrétariat ait été en discussion avec le PNUD quant à la possibilité de reprendre l'idée d'une mise à jour du PGF, le pays avait indiqué qu'il préférerait continuer à présenter un PGEF.

72. Après une discussion, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif reporte ce projet en attendant une décision sur la définition des critères de financement du projet pour accélérer l'élimination ou maintenir le rythme.

Solvants

Chine : Élimination des SAO dans le secteur des solvants : Programme annuel de mise en oeuvre 2003 (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/34 et Corr.1)

73. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/34 et Corr.1.

74. Le représentant de la France a fait remarquer qu'il était malheureux que le gouvernement de la Chine n'ait pas respecté ses ententes avec le Comité exécutif en rapport avec la production et a incité le gouvernement de la Chine à revoir ses procédures.

75. Après une discussion, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif :

- a) Approuve un financement de 5 755 000 \$ US, plus des coûts d'appui de 431 625 \$ US, pour le programme de mise en oeuvre proposé pour 2003 dans le plan du secteur des solvants en Chine;
- b) Convienne de retenir le PNUD comme agence d'exécution pour le reste du projet, avec des coûts d'appui de 7,5 pour cent; et
- c) Demande au gouvernement de la Chine de retourner les 2 millions \$ US réaffectés en vertu de la Décision 36/46 aux usages initialement approuvés dans le plan du secteur des solvants.

Inde : Plan d'élimination du tétrachlorure de carbone pour le secteur de la consommation (première tranche) (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/36)

76. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/36, qui référait à un plan sectoriel pour l'élimination de la production et de la consommation de tétrachlorure de carbone en Inde. Puisque le projet traitait tant de la production que de la consommation, il a été présenté en deux parties. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/36 était en rapport avec l'élimination de la consommation de tétrachlorure de carbone. La partie traitant de la production avait été présentée par la Banque mondiale le 17 juin 2003 et acheminée pour examen par le Sous-groupe du secteur de la production. Le président a indiqué que le Sous-comité n'examinerait que la partie consommation du projet.

77. Après discussion, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif réfère la partie consommation du plan d'élimination du tétrachlorure de carbone au Sous-groupe du secteur de la production pour examen en combinaison avec l'élimination sectorielle de la production de tétrachlorure de carbone.

Inde: Conversion de CFC-113 comme solvant de nettoyage au TCE à Bharat Electronics Limited (BEL), Bangalore (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/36)

78. Le président a référé le Sous-comité au projet de Bharat Electronics Limited. Il a indiqué que tous les problèmes en matière de coût et de politique étaient résolus et que les garanties appropriées à l'effet que ce projet était le dernier pour le CFC-113 en Inde avaient été fournies.

79. Après une discussion, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe I du présent rapport, étant entendu que l'Inde ne demanderait plus aucun financement pour l'élimination du CFC-113.

République populaire démocratique de Corée : Plan d'élimination du tétrachlorure de carbone dans le sous-secteur des solvants de nettoyage (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/38)

80. Le président a indiqué que le projet avait été reporté.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : COMPTE RENDU DU PNUE SUR L'UTILISATION DES COÛTS D'APPUI DU PROGRAMME (Décision 35/36)

81. Le président a attiré l'attention du Sous-comité sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/45. En réponse à plusieurs demandes d'explication, le représentant du PNUE a indiqué que les informations sur les questions soulevées pourraient être fournies par le représentant du PNUE de Nairobi qui assisterait à la 40^e réunion du Comité exécutif.

82. Le représentant du Japon a rappelé que le Comité exécutif avait décidé d'adopter un budget unifié pour le financement des activités du Programme d'aide à la conformité (CAP) afin d'éliminer les coûts d'appui au programme de 13 pour cent anciennement imputés aux activités et projets individuels. Le représentant du Japon a indiqué que le Comité exécutif avait adopté un budget unifié pour le CAP afin d'éviter l'instabilité dans la planification des activités du CAP et du niveau de ressources humaines, et de permettre l'établissement d'un personnel de base au sein de la structure permanente du PNUE de même que l'internalisation des coûts d'appui au programme, établissant par le fait même un budget administratif.

83. En raison de ce qui précède, le représentant du Japon éprouvait énormément de difficulté à comprendre pourquoi le PNUE avait besoin de plus amples changements à son budget unifié et qu'il ramenait le concept des coûts d'appui. Le représentant du Japon a été incapable de consentir à appliquer au PNUE le système de coûts d'appui actuellement en vigueur pour l'ONUDI, la Banque mondiale et le PNUD. Le PNUE a plutôt été fermement invité à utiliser son budget unifié de la meilleure façon possible et à évaluer ses coûts avec plus de précision pour les réserves de son budget administratif.

84. Après une discussion, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif discute de cette question à sa 40^e réunion.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ENTENTE VISANT L'ÉLIMINATION DU TÉTRACHLORURE DE CARBONE ET DES AGENTS DE TRANSFORMATION EN CHINE (Décision 39/46 (c))

85. Le président a indiqué qu'en raison de la récente crise en santé en Chine, la Banque mondiale n'avait pas pu terminer et présenter la communication.

86. Après une discussion, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif demande à la Banque mondiale de terminer le rapport et de le présenter à la 41^e réunion du Comité exécutif.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

Présentation au moment opportun des informations fournies aux membres du Sous-comité sur l'examen des projets

87. Le représentant de la France a fait remarquer qu'à la présente réunion, les informations avaient été complétées à la toute dernière minute pour une grande partie des projets.

88. Le représentant du Secrétariat a souligné qu'en vertu de la Décision 18/13, les questions relatives aux coûts pouvaient être discutées jusqu'au tout début de la réunion du Sous-comité, mais que les questions de politique devaient être présentées par écrit deux semaines avant la réunion du Comité exécutif.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU RAPPORT

89. Le présent rapport a été adopté le 15 juillet 2003 à partir du projet de rapport contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/29/L.1.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA RÉUNION

90. Le président a pris note que la réunion en cours était la dernière réunion du Sous-comité sur l'examen des projets à laquelle participerait M. El-Arini. Le Sous-comité a exprimé son appréciation pour le travail effectué par M. El-Arini en qualité de Chef du Secrétariat du Fonds multilatéral.

91. Après l'échange des courtoisies habituelles, le président a déclaré la réunion close à 15 h 30, le mardi 15 juillet 2003.

List of projects and activities recommended for approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/26
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds approved (US\$)		C.E. (US\$/kg)	
			Project	Support		Total
ARGENTINA						
FUMIGANT						
Methyl bromide						
Methyl bromide phase-out in tobacco and non-protected vegetable seedbeds (third tranche)	UNDP	21.0	\$467,000	\$35,025	\$502,025	22.24
<i>Argentina and UNDP were requested to explore the possibility of expediting the project</i>						
Total for Argentina		21.0	\$467,000	\$35,025	\$502,025	
BELIZE						
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Extension of institutional strengthening project	UNEP		\$76,700	\$0	\$76,700	
<i>Approved on the understanding that the decision was without prejudice to the operation of the Montreal Protocol's mechanisms dealing with non-compliance issues</i>						
Total for Belize			\$76,700		\$76,700	
BENIN						
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Renewal of institutional strengthening project	UNEP		\$43,333	\$0	\$43,333	
Total for Benin			\$43,333		\$43,333	
BOLIVIA						
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Extension of the institutional strengthening project	UNEP		\$100,000	\$0	\$100,000	
<i>Approved at a level of US \$100,000, representing a one time addition of US \$21,133 to the established funding level of US \$78,867, on an exceptional basis, taking into consideration the circumstances facing the National Ozone Unit in Bolivia as a result of the total destruction of its offices in a fire in February 2003, and on the understanding that the approval was without prejudice to the Montreal Protocol's mechanism dealing with non compliance</i>						
Total for Bolivia			\$100,000		\$100,000	
BURUNDI						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Project preparation for update of refrigerant management plan	UNDP		\$20,000	\$1,500	\$21,500	
Total for Burundi			\$20,000	\$1,500	\$21,500	

List of projects and activities recommended for approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/26
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds approved (US\$)			C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	Total	
CHINA						
SOLVENT						
Multiple solvents						
ODS phase-out in solvent sector: 2003 annual implementation programme	UNDP	733.0	\$5,755,000	\$431,625	\$6,186,625	
<i>The Government of China was requested to return the funding of US\$2 million reallocated under Decision 36/46 for uses as originally approved in the solvent sector plan</i>						
	Total for China	733.0	\$5,755,000	\$431,625	\$6,186,625	
CUBA						
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Extension of the institutional strengthening project (phase 4)	UNDP	12.3	\$149,066	\$11,180	\$160,246	
	Total for Cuba	12.3	\$149,066	\$11,180	\$160,246	
EGYPT						
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Extension of institutional strengthening project	UNIDO	18.9	\$228,323	\$17,125	\$245,448	
	Total for Egypt	18.9	\$228,323	\$17,125	\$245,448	
HONDURAS						
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Extension of institutional strengthening project	UNEP		\$57,200	\$0	\$57,200	
	Total for Honduras		\$57,200		\$57,200	
INDIA						
SOLVENT						
Multiple solvents						
Conversion of CFC-113 as cleaning solvent to TCE at Bharat Electronics Limited (BEL), Bangalore	UNIDO	16.0	\$151,291	\$13,616	\$164,907	9.45
<i>Approved on the understanding that India would not seek any further funding for the phase out of CFC-113</i>						
	Total for India	16.0	\$151,291	\$13,616	\$164,907	

List of projects and activities recommended for approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/26
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds approved (US\$)		C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	
INDONESIA					
PHASE-OUT PLAN					
CFC phase out plan					
Sector phase-out plan for elimination of CFCs in the refrigeration (manufacturing) sector (advance of second tranche)	UNDP	300.0	\$600,000	\$52,900	\$652,900
<i>The Government of Indonesia was urged to report data on its country programme implementation in accordance with Decision 17/34 to enable the Secretariat to analyze the progress of CFC phase out in the refrigeration sector in Indonesia and inform the Executive Committee at its 41st Meeting.</i>					
Total for Indonesia		300.0	\$600,000	\$52,900	\$652,900
JAMAICA					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Extension of institutional strengthening project	UNEP		\$57,200	\$0	\$57,200
Total for Jamaica			\$57,200		\$57,200
JORDAN					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Extension of institutional strengthening project	IBRD	12.2	\$147,333	\$11,050	\$158,383
Total for Jordan		12.2	\$147,333	\$11,050	\$158,383
KOREA, DPR					
REFRIGERATION					
Domestic					
Sectoral phase-out in domestic refrigeration sector by conversion of refrigeration and compressor manufacture at 5th October Electronic and Automation Company (first tranche)	UNIDO		\$384,000	\$28,800	\$412,800
<i>Approved in principle US \$1,365,011 as the total funding available for the implementation of the project; UNIDO would make every effort to complete the project by 1 January 2005; and UNIDO would include the balance of funding of US \$981,011 in its draft 2004 business plan and request approval of this funding at the 42nd Meeting of the Executive Committee</i>					
Refrigerant management plan					
Assistance for the development of a licensing system and training of customs officers	UNEP		\$50,000	\$6,500	\$56,500
Training of refrigeration service technicians in good servicing practices	UNEP		\$70,000	\$9,100	\$79,100
Monitoring the activities in the refrigeration servicing subsector	UNEP		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Provision of basic tools for the registered service workshops	UNIDO		\$100,000	\$9,000	\$109,000
Total for Korea, DPR			\$614,000	\$54,700	\$668,700

List of projects and activities recommended for approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/26
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds approved (US\$)			C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	Total	
MALAWI						
FUMIGANT						
Methyl bromide						
Phase-out of all non-essential and non-QPS methyl bromide (release of third tranche)	UNDP	41.1	\$750,000	\$56,250	\$806,250	18.25
<i>UNDP was requested to present a further report on the implementation of the project to the 41st Meeting of the Executive Committee</i>						
Total for Malawi		41.1	\$750,000	\$56,250	\$806,250	
MALAYSIA						
PHASE-OUT PLAN						
CFC phase out plan						
National CFC phase-out plan: 2003 annual work programme	IBRD	1,618.5	\$2,013,100	\$169,179	\$2,182,279	
<i>The Executive Committee commended the Government and the World Bank for the good effort in providing an audit of the CFC imports for the year 2002, and requested the World Bank to apply an equally credible methodology for the verification of the CFC consumption in Malaysia for the year 2002 in 2004. The World Bank was also requested to provide in future work programme submissions a full account of the funds it has received pursuant to the Agreement</i>						
Total for Malaysia		1,618.5	\$2,013,100	\$169,179	\$2,182,279	
MEXICO						
STERILANTS						
Ethylene oxide						
Sterilization group project to replace CFC-12 technology-based sterilization equipment by alternative technologies in the hospital medical sterilization sector	IBRD	14.5	\$288,700	\$21,653	\$310,353	19.95
<i>The Government has the flexibility to implement the project using the technology of its choice and to meet any additional costs involved and no further funding will be requested for the sterilants sector</i>						
Total for Mexico		14.5	\$288,700	\$21,653	\$310,353	
NIGERIA						
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Extension of institutional strengthening project	UNDP	21.5	\$260,000	\$19,500	\$279,500	
Total for Nigeria		21.5	\$260,000	\$19,500	\$279,500	
PAKISTAN						
HALON						
Preparation of project proposal						
Project preparation for a halon sector phase-out plan	UNIDO		\$22,000	\$1,650	\$23,650	

List of projects and activities recommended for approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/26
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds approved (US\$)			C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	Total	
SOLVENT						
Multiple solvents						
Conversion of cleaning installations from carbon tetrachloride (CTC) and methyl chloroform (MCF) to tetrachloroethylene (PER) and water in combination with partial process modification at Hirra Farooq Ltd., Lahore <i>Approved on the understanding that proposals to phase out the remaining consumption in the solvent sector should be presented as a sector phase out plan</i>	UNIDO	37.5	\$246,493	\$22,184	\$268,677	6.60
Conversion of cleaning installations from carbon tetrachloride (CTC), methyl chloroform (MCF) and CFC-113 to tetrachloroethylene (PER) and water in combination with process modification at Breeze Frost Industries Ltd., Lahore <i>Approved on the understanding that proposals to phase out the remaining consumption in the solvent sector should be presented as a sector phase out plan</i>	UNIDO	33.2	\$282,056	\$21,254	\$303,310	8.50
Total for Pakistan		70.7	\$550,549	\$45,088	\$595,637	
PANAMA						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Project preparation for update of refrigerant management plan (investment components)	UNDP		\$15,000	\$1,125	\$16,125	
SEVERAL						
Preparation of project proposal						
Project preparation for refrigerant management plan update	UNEP		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
Total for Panama			\$30,000	\$3,075	\$33,075	
SERBIA AND MONTENEGRO						
PHASE-OUT PLAN						
Preparation of project proposal						
Assistance to prepare a national CFC phase-out plan (manufacturing sector)	UNIDO		\$40,000	\$3,000	\$43,000	
Assistance to prepare a national CFC phase-out plan (servicing sector)	Sweden		\$65,000	\$8,450	\$73,450	
Total for Serbia and Montenegro			\$105,000	\$11,450	\$116,450	
SEYCHELLES						
REFRIGERATION						
Refrigerant management plan						
Phasing out ODS use in the refrigeration and air conditioning sector	Germany		\$41,607	\$5,409	\$47,016	
Total for Seychelles			\$41,607	\$5,409	\$47,016	

List of projects and activities recommended for approvalUNEP/OzL.Pro/ExCom/40/26
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds approved (US\$)		C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	
THAILAND					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Extension of institutional strengthening project	IBRD	28.6	\$346,667	\$26,000	\$372,667
	Total for Thailand	28.6	\$346,667	\$26,000	\$372,667
VIETNAM					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Extension of institutional strengthening project	UNEP	9.8	\$118,976	\$0	\$118,976
	Total for Vietnam	9.8	\$118,976		\$118,976
	GRAND TOTAL	2,918.1	\$12,971,045	\$986,325	\$13,957,370

Summary

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/26
Annex I

Sector	Tonnes (ODP)	Funds approved (US\$)		
		Project	Support	Total
BILATERAL COOPERATION				
Refrigeration		\$41,607	\$5,409	\$47,016
Phase-out plan		\$65,000	\$8,450	\$73,450
TOTAL:		\$106,607	\$13,859	\$120,466
INVESTMENT PROJECT				
Fumigant	62.1	\$1,217,000	\$91,275	\$1,308,275
Refrigeration		\$614,000	\$54,700	\$668,700
Solvent	819.7	\$6,434,840	\$488,679	\$6,923,519
Sterilants	14.5	\$288,700	\$21,653	\$310,353
Phase-out plan	1,918.5	\$2,613,100	\$222,079	\$2,835,179
TOTAL:	2,814.8	\$11,167,640	\$878,386	\$12,046,026
WORK PROGRAMME AMENDMENT				
Halon		\$22,000	\$1,650	\$23,650
Refrigeration		\$35,000	\$2,625	\$37,625
Phase-out plan		\$40,000	\$3,000	\$43,000
Several	103.3	\$1,599,798	\$86,805	\$1,686,603
TOTAL:	103.3	\$1,696,798	\$94,080	\$1,790,878
Summary by Parties and Implementing Agencies				
Germany		\$41,607	\$5,409	\$47,016
Sweden		\$65,000	\$8,450	\$73,450
IBRD	1,673.8	\$2,795,800	\$227,882	\$3,023,682
UNDP	1,128.9	\$8,016,066	\$609,105	\$8,625,171
UNEP	9.8	\$598,409	\$18,850	\$617,259
UNIDO	105.6	\$1,454,163	\$116,629	\$1,570,792
GRAND TOTAL	2,918.1	\$12,971,045	\$986,325	\$13,957,370

Annexe II**OPINIONS EXPRIMÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
SUR LE RENOUVELLEMENT DES PROJETS DE RENFORCEMENT
DES INSTITUTIONS PRÉSENTÉS A LA 40^{ème} RÉUNION***Belize*

1. Le Comité exécutif a examiné les informations qui accompagnaient la demande de renouvellement du renforcement des institutions au Belize et note, avec gratitude, que les données de consommation de 2002 transmises au Secrétariat du Fonds sont inférieures à sa consommation de référence révisée de 1995-1997 pour les CFC et, si les chiffres sont confirmés par le Secrétariat de l'ozone, le Belize aura respecté ses engagements de réduction de la consommation de CFC et de retour à une situation de respect du gel de la consommation de CFC. Le Comité exécutif prend note aussi des mesures importantes prises par le Belize pour accélérer l'élimination de sa consommation de SAO dans la période couverte par le projet de renouvellement du renforcement des institutions. Dans sa communication, le Belize précise qu'outre ses engagements, il a pris d'autres initiatives importantes, comme la poursuite des ateliers de formation aux bonnes pratiques en réfrigération, la promotion d'une association des techniciens en réfrigération et le renforcement de ses systèmes juridiques et réglementaires de contrôle des SAO. Tout cela est encourageant et le Comité exécutif apprécie grandement les efforts du Belize pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, le Belize prenne des mesures pour ratifier les derniers amendements au Protocole de Montréal dont il n'est pas encore partie, à savoir les Amendements de Montréal et de Beijing; poursuive ses progrès remarquables dans la mise en œuvre de son programme de pays, des activités de son PGF et des mesures spéciales destinées à réduire sa consommation de CFC; maintienne et améliore ses niveaux actuels de réduction des CFC.

Bénin

2. Le Comité exécutif a examiné les informations qui accompagnaient la demande de renouvellement du renforcement des institutions au Bénin et note, avec gratitude, que les données de 2001 communiquées au Secrétariat de l'ozone et les données de 2002 transmises au Secrétariat du Fonds sont inférieures à sa consommation moyenne de CFC en 1995-1997 et qu'apparemment le Bénin continue à respecter les dispositions du Protocole de Montréal. Le Comité exécutif prend note aussi des autres mesures importantes prises par le Bénin pour éliminer sa consommation de SAO dans la période couverte par la phase III du projet de renforcement des institutions. Dans sa communication, le Bénin précise qu'il a pris des initiatives importantes, notamment la réduction des importations de SAO par l'organisation d'un projet de formation des agents de douane et l'intensification des activités de sensibilisation sur les conséquences de l'appauvrissement de la couche d'ozone à travers le pays ainsi que par la participation du bureau national de l'ozone aux projets régionaux sur les halons et le bromure de méthyle. Tout cela est encourageant et le Comité exécutif apprécie grandement les efforts du Bénin pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, le Bénin prenne des mesures pour ratifier les derniers amendements au Protocole de Montréal dont il n'est pas encore partie, à savoir les Amendements de Montréal et

de Beijing; poursuive ses progrès remarquables dans la mise en œuvre de ses activités; maintienne et améliore ses niveaux actuels de réduction des CFC.

Bolivie

3. Le Comité exécutif a examiné les informations qui accompagnaient la demande de renouvellement du renforcement des institutions en Bolivie et note que même si la Bolivie ne respectait pas ses obligations au titre de l'article 2A du Protocole de Montréal pour la période de contrôle du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2001 elle semble avoir pris des mesures importantes pour éliminer sa consommation de SAO et revenir à une situation de respect dans la période couverte par la prochaine phase du projet de renforcement des institutions. Le Comité exécutif est encouragé par le dernier rapport, transmis au Secrétariat du Fonds, sur l'état de la mise en œuvre du programme de pays qui signale une consommation des substances du Groupe I de l'Annexe A pour 2002 inférieure à la consommation de référence et, si la consommation de CFC reste à ce niveau voire diminue, la Bolivie pourrait apparemment respecter de nouveau ses obligations au titre de l'Article 2A du Protocole. La Bolivie a ajouté qu'elle avait pris des initiatives pour mettre en œuvre une stratégie nationale d'élimination des SAO, incluant un système national de surveillance et de permis pour les importations et qu'elle continuera à donner la priorité à la mise en œuvre de ses différents projets de formation et de conversion dans les secteurs de la réfrigération et des mousses. Ces activités sont encourageantes et le Comité exécutif apprécie grandement les efforts de la Bolivie pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, la Bolivie prenne des mesures pour ratifier le dernier amendement au Protocole de Montréal dont elle n'est pas encore partie, à savoir l'Amendement de Beijing; poursuive ses progrès remarquables pour maintenir une réduction progressive des niveaux de consommation de CFC, par la mise en œuvre du ENESAO proposé, du PGF et des autres projets; garantisse le respect solide et durable de ses obligations aux termes du Protocole de Montréal.

Cuba

4. Le Comité exécutif a examiné les informations présentées avec la demande de prorogation des institutions pour Cuba et prend note avec satisfaction que Cuba a présenté au Secrétariat de l'ozone des données pour 2001 qui sont inférieures à la consommation de référence de CFC pour la période 1995-1997, et que Cuba semble pouvoir se conformer au gel en matière de consommation de CFC. Le Comité exécutif prend aussi note que Cuba a pris des mesures importantes afin d'éliminer sa consommation de SAO dans la période couverte par son projet de renforcement des institutions. Plus particulièrement, dans sa présentation, Cuba indique qu'elle a pris qu'elle a pris des mesures importantes, notamment l'organisation d'ateliers de formation sur les bonnes pratiques en réfrigération et la formation douanière, la mise en œuvre de projets dans les secteurs des aérosols et du tabac, la préparation d'activités dans le secteur des inhalateurs à doseur, et la mise en œuvre permanente de la campagne nationale de sensibilisation du public dans tout le pays. Cette perspective est encourageante, et le Comité exécutif apprécie énormément les efforts de Cuba visant à réduire la consommation de CFC. Le Comité exécutif reconnaît que Cuba fait face à une période délicate, avec la tâche difficile de se conformer à la réduction de 50 % des substances de l'Annexe A Groupe I, soit atteindre une consommation de 312,5 tonnes de PAO en 2005. Le Comité exécutif a dit s'attendre à ce que, au cours des deux

prochaines années, Cuba prenne des mesures pour ratifier les amendements au Protocole de Montréal qui restent et auxquels elle n'est pas encore Partie, soit les Amendements de Montréal et de Beijing, et à poursuivre la mise en oeuvre de ses activités programmées en affichant un progrès exceptionnel, et à soutenir et accroître ses niveaux actuels de réduction en matière de CFC.

Égypte

5. Le Comité exécutif a examiné les informations qui accompagnaient la demande de renouvellement du renforcement des institutions en Égypte et note, avec gratitude, que les données sur la consommation de CFC en 2001, communiquées au Secrétariat de l'ozone, et les données de 2002, transmises au Secrétariat du Fonds, sont inférieures à la consommation de référence 1995-1997 pour les CFC et que l'Égypte semble en mesure de respecter le gel de la consommation de CFC de manière durable. Le Comité exécutif prend note aussi des mesures importantes prises par l'Égypte pour éliminer sa consommation de SAO dans la période couverte par la phase IV du renforcement des institutions. Dans sa communication, l'Égypte précise qu'elle a pris des initiatives importantes, notamment la gestion et la coordination de la mise en oeuvre des projets d'investissement et du PGF par les agences d'exécution et d'aide bilatérales, la surveillance des importations et des exportations de SAO. Tout cela est encourageant et le Comité exécutif apprécie grandement les efforts de l'Égypte pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, l'Égypte prenne des mesures pour ratifier le dernier amendement au Protocole de Montréal dont elle n'est pas encore partie, à savoir l'Amendement de Beijing; poursuive ses progrès remarquables dans la mise en oeuvre de son plan d'action; maintienne et améliore ses niveaux actuels de réduction des CFC et autres SAO.

Honduras

6. Le Comité exécutif a examiné les informations qui accompagnaient la demande de renouvellement du renforcement des institutions au Honduras et note, avec gratitude, que les données communiquées par le Honduras au Secrétariat de l'ozone pour 2002 sont inférieures à celles de sa consommation de référence de 1995-1997 pour les CFC et que le Honduras semble en mesure de respecter de façon durable le gel de la consommation de CFC. Le Comité exécutif prend note aussi des mesures importantes prises par le Honduras pour éliminer sa consommation de CFC dans la période couverte par le projet de renforcement des institutions. Il semble y avoir eu une augmentation notoire dans la consommation des autres SAO, notamment le bromure de méthyle. Dans sa communication, le Honduras indique qu'il a pris des initiatives importantes, notamment la réduction des importations de SAO par un système de permis et de quotas destiné à contrôler le commerce des SAO, l'intensification des activités de sensibilisation sur la protection de la couche d'ozone à travers le pays. Tout cela est encourageant et le Comité exécutif apprécie grandement les efforts du Honduras pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'attend à ce que dans les deux prochaines années, le Honduras prenne des mesures pour ratifier les derniers amendements au Protocole de Montréal dont il n'est pas encore partie, à savoir les Amendements de Montréal et de Beijing; poursuive ses progrès remarquables dans la mise en oeuvre de ses activités, maintienne et améliore ses niveaux actuels de réduction des CFC et progresse dans la réduction de sa consommation de bromure de méthyle.

Jamaïque

7. Le Comité exécutif a examiné les informations qui accompagnaient la demande de renouvellement du renforcement des institutions en Jamaïque et note, avec gratitude, que les données de 2002 communiquées au Secrétariat de l'ozone sont inférieures à sa consommation de référence de 1995-1997 et que la Jamaïque respecte et serait apparemment en mesure de continuer à respecter le gel de sa consommation de CFC. Le Comité exécutif prend note aussi des mesures importantes prises par la Jamaïque pour éliminer sa consommation de SAO dans la période couverte par le projet de renforcement des institutions. Dans sa communication, la Jamaïque précise qu'elle a pris des initiatives importantes, notamment l'organisation d'ateliers de formation aux bonnes pratiques en réfrigération (refroidisseurs et climatiseurs d'automobile), la préparation d'une législation à adopter par le Parlement et des activités publiques de sensibilisation à travers le pays. Tout cela est encourageant et le Comité exécutif apprécie grandement les efforts de la Jamaïque pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, la Jamaïque prenne des mesures pour ratifier les derniers amendements au Protocole de Montréal dont elle n'est pas encore partie, à savoir les Amendements de Montréal et de Beijing; poursuive ses progrès remarquables dans la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination finale; maintienne et améliore ses niveaux actuels de réduction des CFC et autres SAO.

Jordanie

8. Le Comité exécutif a examiné l'information accompagnant la demande de prorogation du renforcement des institutions de la Jordanie et prend note avec appréciation que la Jordanie a rapporté au Secrétariat de l'ozone une consommation de 321,0 tonnes PAO de CFC pour l'année 2001, et a récemment rapporté au Secrétariat du Fonds une consommation de 121,3 tonnes PAO pour 2002, ce qui se situe nettement sous le niveau de référence de 1995-1997 de 673,27 tonnes PAO utilisé pour établir la conformité. Le Comité exécutif a également pris note que la Jordanie semble réduire progressivement sa consommation de CFC, maintenir un niveau de consommation égal au niveau nécessaire au respect de l'échéance pour les CFC, et être sur la bonne voie pour atteindre le prochain niveau de réduction de 50 pour cent de la consommation de référence. Le Comité exécutif prend note avec appréciation que la Jordanie a ratifié tous les Amendements au Protocole de Montréal et qu'elle a pris des mesures importantes afin d'éliminer sa consommation d'autres SAO pendant la période visée par la phase IV du projet de renforcement des institutions. Dans son rapport, la Jordanie précise avoir pris des mesures importantes telles que la supervision et la surveillance de la mise en œuvre des projets approuvés, des études sur le terrain, la collecte de données et l'organisation de programmes de sensibilisation du public afin de faciliter la réduction de la consommation de SAO au pays. Cette situation est encourageante, et le Comité exécutif apprécie beaucoup les efforts de la Jordanie pour réduire sa consommation de CFC et autres SAO. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, la Jordanie poursuive la mise en œuvre des projets prévus et en cours avec grand progrès, et maintienne et améliore même les niveaux actuels de réduction des CFC et autres SAO.

Nigéria

9. Le Comité exécutif a examiné l'information présentée avec le projet de renforcement des institutions pour le Nigéria et prend note que, bien que le Nigéria n'ait pas été en conformité durant la période de réglementation 2000 et 2001, le niveau de consommation de CFC pour 2002 était inférieur à celui du niveau du gel pour 1999. Cela est encourageant, car le Nigéria semble être en bonne voie d'être en conformité avec le Protocole de Montréal, et le Comité exécutif s'attend à ce que, avec la mise en oeuvre du plan d'élimination des CFC basé sur la performance approuvé à sa 38^e réunion, le Nigéria continue de demeurer conforme au calendrier de réduction de la consommation de CFC du Protocole de Montréal au cours des prochaines années. Dans son document de présentation, le Nigéria a mentionné un certain nombre d'initiatives qu'il a entreprises, notamment la ratification des Amendements de Londres, Copenhague et Montréal au Protocole de Montréal, les ateliers nationaux sur la préparation du plan de gestion des frigorigènes (PGF) et le programme de pays, la préparation de la base de données locale, l'établissement d'un programme pour l'élimination des SAO dans l'industrie pétrolière et gazière, le renforcement de trois bureaux zonaux de l'ozone au Lagos, Kano et Port Harcourt, l'étude et l'atelier dans les secteurs des halons et des aérosols, les célébrations de la Journée internationale de l'ozone, la mise en place de restrictions sur les importations pour de vieux équipements fonctionnant avec des CFC, et la création du site Web du Nigéria sur l'ozone. Au cours des deux prochaines années, le pays entend assurer le succès de la mise en oeuvre du plan national d'élimination des CFC approuvé, d'achever la mise à jour du programme de pays, de continuer toutes les activités de conscientisation, de participer activement au programme régional ayant trait au bromure de méthyle, d'assurer le respect des bonnes pratiques dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation, de réglementer l'importation et l'utilisation de l'équipement de SAO et à base de SAO, d'assurer l'amélioration des règlements visant l'importation des SAO. Le Comité exécutif est encouragé par ces initiatives et dit s'attendre à ce que, au cours des deux prochaines années, le Nigéria ait procédé à la mise en oeuvre complète de ces initiatives et d'autres qui sont essentielles à la réduction de sa consommation à des niveaux permettant de respecter les exigences du Protocole de Montréal. Le Comité s'attend aussi à ce que, durant cette période, le Nigéria prenne des mesures pour ratifier l'amendement qui reste au Protocole de Montréal et dont il n'est pas encore Partie, celui de Beijing.

Thaïlande

10. Le Comité exécutif a examiné l'information accompagnant la demande de prorogation du renforcement des institutions de la Thaïlande et prend note avec appréciation que la Thaïlande a rapporté au Secrétariat de l'ozone une consommation de CFC pour l'année 2001 qui se situe sous son niveau de référence de 1995-1997 utilisé pour établir la conformité, et que la Thaïlande semble maintenir un niveau de consommation égal au niveau nécessaire au respect de l'échéance pour les CFC. Le Comité exécutif prend note également que malgré les mesures importantes prises par la Thaïlande pour réduire sa consommation de SAO au cours de la période visée par le projet de renforcement des institutions, il y a eu une augmentation de la consommation de certaines SAO, plus particulièrement les halons et le bromure de méthyle. Dans son rapport, la Thaïlande précise avoir pris des mesures importantes telles que la coordination de la mise en oeuvre des activités approuvées responsables de la réduction permanente de 2 500 tonnes PAO, la création d'un répertoire des utilisateurs restants de CFC, l'établissement d'un système de quotas

d'importation et de surveillance efficace, ainsi que la formation et l'approvisionnement en équipement des opérateurs d'ateliers d'entretien de climatiseurs d'automobile et des fabricants d'équipement de réfrigération commercial. Cette situation est encourageante, et le Comité exécutif apprécie beaucoup les efforts de la Thaïlande pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, la Thaïlande prenne des mesures pour la ratification des Amendements au Protocole de Montréal qu'elle n'a pas encore signés, à savoir les Amendements de Montréal et de Beijing, et qu'elle mette en œuvre son plan d'action en réalisant des progrès spectaculaires afin de maintenir et d'améliorer même les niveaux actuels de réduction des CFC, et de réaliser des progrès dans la réduction de la consommation d'autres SAO.

Viet Nam

11. Le Comité exécutif a examiné les informations qui accompagnaient la demande de renouvellement du renforcement des institutions au Viet Nam et note, avec gratitude, que les données de 2002 sur la consommation de CFC, communiquées au Secrétariat de l'ozone, sont inférieures à sa consommation de référence de 1995-1997 pour les CFC et que le Viet Nam pourrait apparemment continuer à respecter le gel de sa consommation de CFC. Le Comité exécutif prend note aussi qu'en dépit des mesures importantes prises par le Viet Nam pour éliminer sa consommation de la plupart des SAO dans la phase III du projet de renforcement des institutions, la consommation de halons a augmenté de manière significative. Dans sa communication, le Viet Nam précise qu'il a pris des initiatives importantes, notamment l'amélioration de son système de contrôle et de surveillance des SAO par l'implication accrue des agents de douane, le maintien du respect des obligations par la poursuite de la mise en œuvre des activités du PGF, l'achèvement du projet cadre final pour l'élimination complète des CFC dans le secteur des aérosols et le recours aux mass media dans ses activités de sensibilisation en mettant l'accent sur le sous-secteur de l'entretien en réfrigération.. Tout cela est encourageant et le Comité exécutif apprécie grandement les efforts du Viet Nam pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, le Viet Nam prenne des mesures pour ratifier les derniers amendements au Protocole de Montréal dont il n'est pas encore partie, à savoir les Amendements de Montréal et de Beijing; poursuive ses progrès remarquables dans la mise en œuvre de ses activités; maintienne et améliore ses niveaux actuels de réduction des CFC et autres SAO et progresse dans la réduction de sa consommation de halons.

